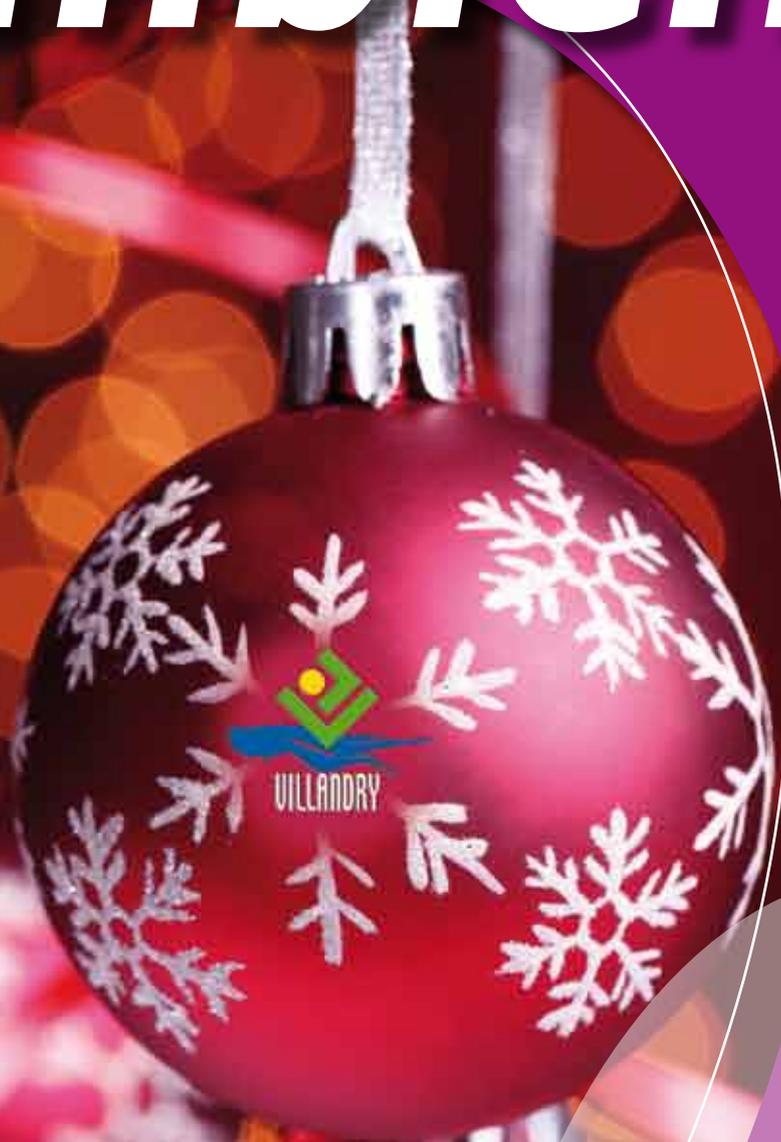


N°22 / 2011

Le Colombien

Le magazine
de la commune
de Villandry



- p5 Sécurité : informations civiques
- p6 La Maison du Coteau : témoignage d'un auteur
- p14 Rénovation : les conseils du PNR



LE MOT DU MAIRE



ETAT CIVIL Mai à août 2011

● ● Naissances

Brieuc, né le 5 mai 2011
Parents : Mademoiselle ROUSSELET et
Monsieur PALAZZI
23 bis rue de la Mairie

Adélie, née le 18 juin 2011,
parents : Mademoiselle BORGES et
Monsieur AVRILLON
8 rue de la Mairie

Molly, née le 4 juillet 2011,
parents : Monsieur et Madame BERTRAND,
6 impasse Ploquin

Coline, née le 1^{er} août 2011,
parents : Monsieur et Madame
BOUCHER-MALBO,
La Basse Bergerie

● ● Décès

Monsieur Maurice LECOMTE,
Décédé le 18/06/2011

Monsieur Guy CHARPENTIER,
Décédé le 23/07/2011



Colombiennes, Colombiens,

A quelques jours de cette fin d'année, vous allez découvrir notre nouveau bulletin municipal.

2011 restera comme une bien mauvaise année : la crise financière qui continue, la dette du pays qu'il faut réduire à tout prix et la découverte de emprunts toxiques contractés par des collectivités. Je peux vous rassurer. La commune de Villandry, qui n'a que deux emprunts en cours, n'est pas concernée. Il s'agit de deux emprunts à taux fixe contractés auprès de la Caisse d'Epargne. Pour ce qui est de la dette communale, elle est très raisonnable et nous ferons en sorte qu'elle reste à un niveau acceptable afin de limiter la charge fiscale des ménages.

Cette année, la réforme de la taxe professionnelle s'est mise en place, ainsi que la taxe d'habitation. Vous avez probablement remarqué le transfert d'une partie de cette dernière qui n'est plus affectée au département mais à la communauté d'agglomération ou aux communautés de communes.

En passant par le village, vous avez pu constater qu'une bonne partie des rues ont été refaites après le renouvellement du réseau d'eau potable et que nous avons continué notre effort pour le fleurissement. Depuis peu de temps, en collaboration avec le château, des plantations ont été effectuées dans la rue du Bocage, côté château. J'espère qu'elles seront respectées.

Nous avons travaillé, au cours des derniers mois, à l'élaboration du « document unique » sur la prévention et la sécurité des agents au travail. C'est une obligation réglementaire à laquelle nous nous soumettons mais c'est avant tout la formalisation des démarches engagées depuis des années pour garantir la santé et la sécurité de nos agents.

Depuis cet automne, une nouvelle équipe de foot s'est mise en place. Je suis tout à fait satisfait de cette initiative puisqu'elle est composée à plus de 80% de dirigeants et de joueurs colombiens. L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année et vous donnent rendez-vous le samedi 7 janvier 2012 pour la cérémonie des vœux.

Jean-Marie METAIS

MAIRIE

2 rue Munat - 37510 Villandry
Tél. : 02 47 50 02 08
Fax : 02 47 50 00 90
Ouvert du lundi au vendredi
de 15h à 19h

www.villandry.fr

« Le Colombien »

magazine de la Commune de Villandry - Réalisé par
les élus de la Commission Communication :
Maria LEPINE, Miléna GIRARD, Jean-Philippe
LANDAIS, Sophie PAIN.

© Reproduction interdite sans accord préalable
11/2011 - 600 exemplaires

Contact : Mairie de Villandry
Commission Communication,
2 rue de Munat, 37510 Villandry
Courriel : communication@villandry.fr

Conception et impression : GOUET & COULEURS

www.gouetcouleurs-design.com

© 02 47 73 98 91 - Photos D.R. (Fotolia®)



Cérémonie des vœux 2012

Monsieur le Maire,
les conseillers et
les employés municipaux
seront heureux de vous
recevoir le samedi 7 janvier
à partir de 19h00 à la salle
des fêtes de Villandry.

Un buffet clôturera
cette rencontre conviviale.



LE CONSEIL MUNICIPAL DÉLIBÈRE

●● Séance du 28 avril 2011

FINANCES

● Contributions directes :

Le conseil municipal fixe les taux suivants :

Taxe d'habitation 14,00 %

Taxe foncière bâti 19,00 %

Taxe foncière non bâti 41,25 %

● Démarche de prévention – demande de subvention

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une démarche pérenne de prévention à destination de son personnel, la municipalité élabore le document unique de prévention des risques professionnels et sollicite une subvention auprès du Fonds National de Prévention (FNP).

● Vacations funéraires

Le montant de la vacation versée au titre des opérations funéraires est fixé à 25 €.

PERSONNEL

● Création de postes - besoins occasionnels

Deux postes d'emplois saisonniers sont créés : un poste d'Adjoint Technique 2^e classe à compter du 2 mai 2011, pour une durée hebdomadaire de 35 heures/semaine, pour le service de la voirie et un poste d'Adjoint Administratif 2^e classe à compter du 1^{er} juin 2011, pour une durée hebdomadaire de 15 heures/semaine, pour le remplacement d'été de l'agent titulaire de l'Agence Postale Communale.

●● Séance du 17 juin 2011

RESTAURANT SCOLAIRE

● Fourniture des repas - choix du prestataire de service

Après consultation menée auprès des fournisseurs de repas en liaison froide et examen des dossiers par la commission Affaires Scolaires, l'équipe municipale décide de conclure un contrat de fourniture de repas pour le restaurant scolaire et le centre de loisirs, pour l'année scolaire 2011-2012 et 2012-2013, avec l'entreprise J.M.G. de La Membrolle sur Choissille.

● Prix du repas - année scolaire 2011-2012

Bilan de l'année 2010 :	14 564 tickets ont été vendus
RECETTES :	44 487,00 €
Vente des tickets repas :	44 487,00 €
DEPENSES :	73 335,43 €
Fourniture de repas :	32 206,24 €
Frais de personnel :	40 619,18 €
Frais d'entretien :	242,07 €
Frais de téléphonie :	267,94 €

Soit un déficit de 28 848,43 € (1,98 €/ repas), auquel il faut ajouter les frais de fonctionnement du bâtiment (électricité, chauffage, eau, produits d'entretien...).

Le prix du ticket-repas pour l'année scolaire 2011-2012 est fixé à :

• TARIF MATERNELLE :	3,05 €
• TARIF PRIMAIRE :	3,12 €
• TARIF HORS COMMUNE :	3,79 €
• TARIF ADULTES :	4,71 €

EMBELLISSEMENT PAYSAGER

● Demande de concours au Parc Naturel Loire-Anjou-Touraine

Le Conseil Municipal sollicite les services du Parc Naturel Loire-Anjou-Touraine pour étudier un avant projet d'embellissement paysager des entrées de bourg et du centre bourg de la commune.

ENFANCE

● Convention pour la distribution et le paiement de Bon à la Naissance

Dans le cadre d'un partenariat avec la Caisse d'Épargne et de Prévoyance Loire-Centre, un bon de naissance de 28 euros est versé à chaque naissance dont 8 euros offerts par la Commune. Suite à la revalorisation de l'aide de la Caisse d'Épargne, la Commune décide de porter sa participation à 10 €.



●● Séance du 21 juillet 2011

INTERCOMMUNALITE

- **Projet de Schéma Départemental de coopération Intercommunale en Indre-et-Loire**



Sur le projet de Schéma Départemental affectant les autres collectivités territoriales du Département, le conseil municipal **n'émet aucun avis** et ce dans le respect de l'article 72 qui rappelle notamment que ces collectivités s'administrent librement par des conseils élus et disposent d'un pouvoir réglementaire pour l'exercice de leurs compétences, et qu'aucune collectivité territoriale ne peut exercer une tutelle sur une autre.

Sur le projet de création d'un « pôle métropolitain », le conseil **émet un avis favorable** au principe d'un pôle métropolitain par transformation du syndicat mixte de l'agglomération tourangelle (SMAT).

Sur le projet de fusion du Syndicat Intercommunal d'Eau Potable Druye - Savonnières - Villandry avec le SIVOM de Fondettes, Luynes, le SIAEP réduit de Notre Dame d'Oé - Chanceaux sur Choissille et les communes de la Membrolle, Mettray, et Saint Cyr sur Loire, le conseil **émet un avis contre** pour les motifs suivants :

- l'article 35 de la loi RCT se donne notamment pour objectif de supprimer les enclaves et discontinuités territoriales. Cependant, le projet de fusion déroge à ce principe puisque le Syndicat nouvellement créé inclurait dans son périmètre la commune de Berthenay, non membre ;
- par ailleurs, le regroupement autour d'un bassin de vie est un des paramètres privilégiés par les services préfectoraux. A l'inverse, il met fin à la proximité d'un service public apprécié des usagers ;
- sur la question financière et les éventuelles économies d'échelle, il est rappelé que les frais de fonctionnement du SIAEP Druye - Savonnières - Villandry sont inférieurs à 4% du montant total réalisé en dépenses. Chaque année les conseillers syndicaux consacrent l'essentiel du budget de la structure à l'investissement (extension de réseaux, augmentation des périmètres, amélioration et adéquation constante du service aux exigences légales et réglementaires pour une meilleure protection de l'environnement). Il est dès lors permis de douter que cette fusion puisse améliorer une maîtrise financière déjà excellente.



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTERIEUR DE L'OUTRE MER,
DES COLLECTIVITES
TERRITORIALES ET DE L'IMMIGRATION
GENDARMERIE NATIONALE

NOTRE PRIORITE C'EST VOTRE SECURITE

(Conseils pratiques de la sécurité pour tous)

COMMENT SE PROTEGER CONTRE LES AGRESSIONS

Apprendre les bons réflexes et ne pas céder à la panique :

- ▶ Ne faites rien qui puisse mettre votre vie en péril : votre vie est bien plus précieuse que vos biens.
- ▶ Observez et mémorisez : l'âge, la taille, la corpulence, les cheveux et la tenue vestimentaire, l'accent et les éventuels autres détails de votre agresseur (*port de lunettes, moustache, barbe, etc...*).
- ▶ Notez, si vous en avez le temps, le numéro d'immatriculation, la marque, la couleur de son véhicule ainsi que la direction de fuite.
- ▶ Ayez une feuille de papier et un stylo à portée de main pour noter avec précision une présence ou un comportement suspect. Contactez la gendarmerie sur le moment ou remettez les éléments recueillis aux gendarmes lorsqu'ils vous rendront visite.

CONSEILS PRATIQUES AUX PERSONNES AGEES

Au domicile :

- ▶ Conservez votre porte soigneusement fermée à clé.
- ▶ Munissez votre porte d'un entrebâilleur, d'une chaîne de sécurité ou d'un judas.
- ▶ N'ouvrez jamais à un inconnu si vous êtes seul(e).
- ▶ Ne laissez jamais votre clé sous le paillason ou dans la boîte aux lettres.
- ▶ En cas de démarchage à votre domicile, exigez la carte professionnelle, que se soit une société privée ou une administration, avant de le faire pénétrer chez vous.
- ▶ En cas de doute, composez le 17 (Gendarmerie).

Dans la rue :

- ▶ Placez votre argent dans les poches intérieures de vos vêtements.
- ▶ Privilégiez les paiements en chèques bancaires ou postaux.
- ▶ Soyez discret si vous devez encaisser de l'argent. Si vous le pouvez, faites vous accompagner.
- ▶ Si vous circulez à pied, évitez de marcher sur le bord du trottoir afin d'éviter de vous faire dérober votre sac à main.

LE BON REFLEXE - Téléphone n° 17



COMMENT SE PROTEGER CONTRE LES VOLS

- ▶ Evitez de marcher trop près de la chaussée,
- ▶ Portez votre sac à main, côté du mur,
- ▶ Conservez les clés de votre véhicule dans une poche et non dans votre sac et n'y transportez pas trop de documents officiels, d'argent encore moins le code confidentiel avec votre carte bancaire,
- ▶ Faites attention aux regards indiscrets lorsque vous effectuez un retrait d'argent aux guichets ou aux distributeurs lorsque vous composez votre code confidentiel. N'acceptez aucune aide extérieure à l'exception d'un employé de banque,
- ▶ Conservez systématiquement le ticket émis par un distributeur de monnaie automatique d'une banque,
- ▶ Si un individu vous suit, n'hésitez pas à vous rapprocher des autres passants ou à entrer dans un lieu animé (commerce, etc...).

COMMENT SE PROTEGER CONTRE LES VOLS DE VEHICULES

- ▶ Dans la mesure du possible, stationnez toujours en zone éclairée,
- ▶ Conservez sur vous papiers, chèquiers, doubles des clés. Ne les laissez surtout pas dans le véhicule,
- ▶ N'oubliez pas de retirer les appareils hi-fi ou vidéo (*autoradio, GPS, appareil photo, téléphone portable,...*)
- ▶ Verrouillez portes, coffre et antivol de direction
- ▶ Ne laissez pas à l'intérieur de votre véhicule des objets de valeur apparents qui pourraient attirer l'attention et la convoitise de personne malintentionnée,
- ▶ Ne quittez pas votre véhicule moteur tournant, même pour quelques minutes
- ▶ Dans votre propriété voire dans votre garage, ne laissez pas les clés sur le véhicule, rangez les dans un endroit discret (tiroir, etc...).

COMMENT SE PROTEGER CONTRE LES CAMBRIOLAGES DANS VOTRE COMMERCE - ENTREPRISE - BATIMENT INDUSTRIEL

Vous quittez votre commerce, entreprise ou bâtiment industriel pour la nuit, le week-end ou pour partir en vacances :

- ▶ Fermez tous les accès de votre magasin le soir en partant,
- ▶ Posez un système passif de fermeture devant votre vitrine (*rideau de fer, etc...*),
- ▶ Pour les entreprises et les commerces vendant des objets de valeur, n'hésitez pas à vous munir d'un ou de dispositifs anti-intrusion (*alarmes, détecteurs de présence, vidéo surveillance, etc...*),
- ▶ Allez régulièrement à la banque pour déposez vos espèces dans la journée,
- ▶ Faites connaissance avec les commerçants ou entreprises de proximité, échangez vos coordonnées afin qu'ils puissent vous contacter en cas de besoin,
- ▶ Ne présentez pas, dans la mesure du possible, d'objets ou de matériels de valeur, à la vue dans les vitrines,
- ▶ Ne laissez pas à portée de la main tout ce qui peut aider le ou les malfaiteurs (*échelle, etc...*),
- ▶ Utilisez le renvoi d'appel sur votre téléphone plutôt qu'un message sur votre répondeur indiquant précisément votre absence,
- ▶ Prévenez vos proches et voisins de votre départ,
- ▶ Avisez la gendarmerie d'un départ prolongé voire d'une présence ou attitude suspecte,
- ▶ Relevez les marques, n° de série, référence de vos matériels et prenez éventuellement des photos,
- ▶ Dans les commerces, soyez vigilant en présence de groupe de personnes dont certains membres cherchent à détourner votre attention pendant que leurs comparses procèdent à des vols sur vos étals, dans les rayons voire dans votre réserve.

LE BON REFLEXE – Téléphone n° 17

Ces dispositions peuvent être adaptées pour la protection de votre domicile en sus des conseils suivants :

- ▶ Fermez tous les accès,
- ▶ Ne conservez pas de bijoux ou d'objets de valeur à votre domicile. A défaut pensez à les cacher,
- ▶ Demandez à un proche de relever le courrier et d'ouvrir les volets pendant une absence prolongée,
- ▶ Avisez la gendarmerie de votre départ dans le cadre de l'opération « TRANQUILLITE VACANCES »,
- ▶ Prenez la précaution de photographier vos meubles, bijoux et objets de valeur ainsi que de relever les marques et les numéros de votre matériel,
- ▶ Ne vous faites adresser vos chèquiers en envoi postal simple,
- ▶ N'hésitez pas à utiliser les dispositifs anti-intrusion (*alarmes, détecteurs de présence, vidéo-surveillance,...*)

COMMENT SE PROTEGER CONTRE LES ESCROQUERIES

- ▶ Ne communiquez jamais votre numéro de carte bancaire ou son code confidentiel par téléphone, même si votre interlocuteur se présente comme responsable de votre banque, ou se faisant valoir de la qualité de gendarmes ou de policiers.
- ▶ Lorsque vous composez le code confidentiel de votre carte bancaire, assurez-vous bien que personnes ne vous observent, notamment aux abords des distributeurs bancaires.

SOYEZ ACTEUR DE VOTRE SECURITE

ADOPTÉZ LE BON REFLEXE SIGNALÉZ TOUTE SITUATION OU PRESENCE SUSPECTE A LA GENDARMERIE

(Tél. : n°17 ou celui de votre communauté de brigades de gendarmerie)

Communauté de brigades de CHAMBRAY LES TOURS

02 47 74 56 90

Communauté de brigades de LA MEMBROLLE/CHOISILLE

02 47 85 59 30

Communauté de brigades de LUYNES

02 47 55 34 80

**BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT**

Qui ? → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.
Où ? → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet (www.mon.service-public.fr).

Pourquoi ? → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

www.defense.gouv.fr/jdc

RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS REGION NORD-OUEST

CSN Rennes : Départements 44 / 35 / 53 : 02 23 44 50 01
CSN Brest : Départements 22 / 29 / 56 : 02 98 37 75 58
CSN Caen : Départements 14 / 50 / 61 : 02 31 38 47 50
CSN Angers : Départements 37 / 72 / 49 / 85 : 02 44 01 20 50/60
CSN Rouen : Départements 27 / 28 / 76 : 02 32 08 29 85/40
CSN Orléans : Départements 18 / 36 / 41 / 45 : 02 38 65 21 32

A LA DÉCOUVERTE DE NOTRE PATRIMOINE

Visite du Prieuré de Relay



Dans le programme de ses activités, l'association Patrimoine Vivant – Cher et Loire avait donné rendez-vous à ses membres pour un pique-nique convivial et une visite de site sur Pont de Ruan le dimanche 4 juin dernier. Malheureusement, les conditions météorologiques nous obligèrent à annuler le repas champêtre mais heureusement à maintenir la découverte d'un site historique.

Un rassemblement fut programmé près de l'église de Saché près de laquelle trône un mobile de Calder et en convoi, les participants se rendirent au prieuré de Relay situé en pleine campagne sur la commune de Pont de Ruan où pour découvrir le site, ils durent passer un portail monumental du XVII^{ème}.

Dans ce site prestigieux situé dans la vallée du Lys, notre guide, Aurélie Schnel, nous fit découvrir ce magnifique édifice. Toute imprégnée de son sujet, elle nous raconta avec compétence et pendant plus de deux heures neuf siècles d'histoire, mais aussi qu'elle pouvait être la vie d'un prieuré au Moyen Age.

La visite commença par l'église. Celle-ci a été défigurée tout d'abord par un mur qui la partage par le milieu puis par un sol en béton qui a entraîné une attaque des murs de tuffeau par l'humidité. La visite s'est poursuivie par la présentation des restes des autres bâtiments du cloître pour finir par la fuye ou pigeonnier du XVIII^{ème} dont la toiture a disparu.

Ce prieuré comme Fontevault fût fondé par Robert d'Arbrissel (réformateur religieux et prédicateur né vers 1407) il y a plus de 900 ans et dépendait de l'abbaye royale de Fontevault. Comme pour cette institution, il s'agissait d'une communauté de femmes. L'église romane est datée de la fin du XI^{ème} siècle et placée sous le vocable de Notre Dame.

Le Prieuré est ouvert au public à condition de prendre rendez-vous pour le visiter :

Tél : 06 70 36 38 87

Mail : aurelieschnel@orange.fr



Sur le chemin des souvenirs...

La maison de convalescence « Le Coteau » fut, pendant de nombreuses années, « La Maison de la Post Cure ». Offerte aux sœurs de la présentation par Madame Hainguerlot, cette cure abritait les jeunes filles atteintes de primo infection. La formation professionnelle était dispensée par les sœurs et les jeunes filles devaient consacrer de longues heures au repos. **Nadine Louveton fut de celles-ci.**

Dans son livre « Des frontières et des Rêves » qu'elle a gentiment remis à la bibliothèque, nous avons découvert une adolescente joyeuse qui nous a fait vivre le Villandry de cette époque.

Ce mardi 28 juin 2011, Monsieur Métails l'a reçue à la mairie. Nous l'avons accompagnée sur les chemins des souvenirs pour retrouver les images du passé. C'est avec émotion qu'elle nous a fait part de sa joie d'avoir retrouvé ce village et la maison de la post cure où elle a vécu trois années de sa vie d'adolescente. Nous lui avons également présenté le travail réalisé par les bénévoles de notre coin des lecteurs qu'elle a enrichi par une vingtaine de livres d'auteurs.

Le temps fut trop court car elle souhaiterait témoigner sur cette maladie qui a tué des millions de gens et faire partager cette période aux jeunes générations. C'est avec plaisir que nous la recevrons à nouveau.



Rentrée des classes réussie pour l'Ensemble Musical de la Confluence

Pas moins de 11 jeunes et 1 personne adulte ont rejoint dès le 19 septembre, jour de la reprise des répétitions, les différents pupitres de l'**Ensemble Musical de la Confluence** ; Constance, Edith, Gabrielle et Margot à la clarinette, Christelle à la flûte traversière, Antoine, Benjamin et Robin au saxophone, Louis et Yann à la trompette, Clément au trombone et Axel aux percussions ont ainsi fait leur rentrée musicale (photo de groupe dans le prochain bulletin).

Jeunes et moins jeunes, pas moins de 35 musiciens attendent tous vos encouragements lors des prochaines représentations de l'EMC :

- **Dimanche 11 décembre 2011 à 14h30**, concert en l'église de BALLAN-MIRE dans le cadre du marché de Noël. Entrée libre.
- **Dimanche 19 février 2012**, concert salle des fêtes de Savonnières avec l'école de musique. Entrée libre.
- **Dimanche 15 avril 2012**, concert au centre d'animation de la Haye à BALLAN-MIRE avec une harmonie invitée. Entrée libre.
- **Samedi 12 mai 2012** en soirée, concert au **théâtre de Verdure à VILLANDRY** avec la participation de la Batterie Fanfare « La Renaissance » de JOUE les TOURS. Entrée libre.



Eric PAIN est le nouveau président de l'Ensemble Musical de la Confluence.

A l'issue de son assemblée générale, l'Ensemble Musical de la Confluence a désigné Eric PAIN de Villandry pour succéder au saponarien Lucien POUSSARD. Sans pour autant abandonner le pupitre des trompettes, Lucien, au service de la musique depuis de nombreuses années souhaitait laisser la place à de nouvelles idées pour animer l'association. Nous le remercions vivement pour tout le travail effectué au sein de l'EMC. Eric PAIN saura donner un nouvel élan à l'harmonie pour le plus grand plaisir de tous les amoureux de la musique.

Tout musicien(ne) jouant d'un instrument, sachant lire la musique et désirant partager d'agréables moments musicaux de groupe est le bienvenu(e) à l'EMC.

Renseignements au 06 07 74 84 75 ou au 02 47 50 00 89.

Pas moins de 11 jeunes et 1 personne adulte ont rejoint dès le 19 septembre, jour de la reprise des répétitions, les différents pupitres de l'**Ensemble Musical de la Confluence** ; Constance, Edith, Gabrielle et Margot à la clarinette, Christelle à la flûte traversière, Antoine, Benjamin et Robin au saxophone, Louis et Yann à la trompette, Clément au trombone et Axel aux percussions ont ainsi fait leur rentrée musicale (photo de groupe dans le prochain bulletin).

Retrouvailles...

Les anciens élèves de l'école de Villandry ont participé nombreux à la journée de retrouvailles organisée à l'initiative d'Alain Brevart et de son épouse Danielle. Cette journée fait suite à une première rencontre qui avait enthousiasmé les participants le 9 juin 2007 et dont le succès a conduit les organisateurs à envisager, au-delà de l'organisation de moments d'échange festifs et conviviaux, la mise en place d'un projet de création de fonds d'archives communes.

Ce projet s'inscrit dans un souhait profond de contribuer à la mémoire locale et peut s'appuyer sur la très belle collection de photographies partiellement exposées à Villandry ce 1^{er} octobre 2011. Ces nombreux clichés ont été pris par le père d'Alain Brevart, qui a enseigné à Villandry de 1949 à 1976. Sa mère a également enseigné à Villandry jusqu'en 1981.

Retrouvailles, émotion, souvenirs, convivialité... et cette volonté partagée de témoigner du passé, d'entretenir la mémoire collective, d'être le lien entre les anciens et les plus jeunes, de participer à la transmission du savoir : c'est un beau projet que l'on a envie de voir se concrétiser et que l'on verrait bien s'accompagner de rencontres intergénérationnelles. L'école hier, l'école aujourd'hui...

Mr Brevart



VILLANDRY VILLAGE



V

illandry Village, un 2^{ème} semestre qui prend l'eau

L'Association prend l'eau, au propre comme au figuré : avec l'orage qui s'est abattu 30 minutes avant le début de la soirée «Rillons Ensemble» et la pluie qui est tombée sans discontinuer une grande partie de la journée de «Villandry Rétro Mobile», ces 2 manifestations n'ont malheureusement pas pu remporter le succès escompté.

Le Marché des 4 saisons, malgré la trentaine d'exposants présents et le soutien de nos élus n'a pas rencontré son public. Tout l'après-midi, les rues de Villandry sont restées clairsemées. Le samedi après-midi n'a pas été plus porteur de succès que les marchés précédents qui se déroulaient le dimanche. L'image des rues de Villandry noires de monde le jour du marché n'est plus qu'un lointain souvenir.

Le 15 octobre dernier nous avons concocté une soirée dîner-spectacle qui nous paraissait attrayante, nous avons été contraints de l'annuler en raison du trop faible nombre d'inscrits.

Mais il ya aussi des coins de soleil...

Le concert en fin de journée du marché des 4 saisons a quant à lui rencontré un vif succès. Le groupe local AZA assurait la première partie et a « chauffé » la place en attendant la prestation de Monsieur Roux. Ce groupe était très attendu par un public jeune, adepte des festivals, mais les commentaires qui nous sont parvenus témoignent que le groupe, à travers sa musique et ses textes, a su charmé un bien plus large public.

Début septembre, c'est un car bien rempli de 50 passagers qui a pris la destination de la Sologne pour admirer le magnifique spectacle pyrotechnique des « Nuits de Sologne ».

Autre point positif : le début prometteur de l'activité Music-hall lancée par Mlle Lisa Chaumet et soutenue par l'Association. C'est désormais une vingtaine de personnes qui depuis début septembre enchaînent les répétitions pour nous concocter un spectacle qu'elles auront la joie de vous présenter en juin 2012.

Prochain rendez-vous le 16/12/2011 sous le sapin pour fêter 'Noël Ensemble'. Vous pouvez également noter dans vos agendas la date de notre assemblée générale, le 27/01/2012, au cours de laquelle nous vous présenterons les projets 2012. Nous espérons à cette occasion accueillir au sein de notre association de nouveaux membres motivés par l'animation de notre village.

Bonnes fêtes de fin d'année de la part de toute l'équipe de Villandry Village.



Sorties culturelles et rendez-vous

Un programme annuel de visites commentées pour partir à la découverte de lieux insolites, de monuments historiques, du patrimoine vivant...

- 15/12 nous consulter
- 12/01 Déchetterie de La Riche
- 16/02 Conférence
- 15/03 St Avertin, Sources du Limançon, Château de Cangé
- 12/04 Château du Rivau
- 24/05 Château Azay le Ferron (pique-nique)
- 21/06 Parc botanique de Montoire (repas)

Inscriptions « à la carte » : 7,5€ (adhérents MJC) - 8,5€ (tout public) auprès du secrétariat. Co-voiturage possible.



**Envie de sortir ?
Envie de participer ?**

ANIMATION
DE LA VIE LOCALE

**Le Village de Noël « L'Atelier du Père Noël »
Samedi 10 (de 14h à 21h) et dimanche 11 décembre (de 10h à 20h)
Centre ville de Ballan-Miré**

Dans un décor aérien de sapins, de blanc, de mille lumières étincelantes... Dans une ambiance féerique et conviviale, le Village de Noël transportera les plus petits, les grands, les familles au pays du Père Noël...

Chalets gourmands, rendez-vous festifs, idées cadeaux... le tout rythmé par des spectacles et des animations.

Tout le week-end, collecte de jeux et jouets au profit des enfants du Secours Populaire. Venez nous rejoindre ! L'association cherche des volontaires pour aider à la tenue des stands.

(c) Lanternes célestes - Sublime Errance



Dédé le Hérisson, partenaire de l'édition 2011.



**Exposition du vendredi 2 au
dimanche 11 décembre
« D'un Monde à l'Autre »**

Fabienne Garin & Vincent Barousse

Entrée libre et rencontre avec les artistes le mercredi, jeudi, samedi et dimanche de 11h à 18h. Le vendredi de 17h à 22h.
Pavillon Heller - 23, rue du Commerce, Ballan-Miré



Causeries / Conférences

Des rendez-vous vivants et documentés, agrémentés de projections.

07/12 - Le calendrier Aztèque (20h)

18/01 - Le Yémen (18h)

21/03 - Alexandre Calder (20h)

18/04 - La vitesse de la lumière (20h)

06/06 - La Tanzanie (18h)

Salle de Beaune, 13 rue du Commerce, Ballan-Miré.

Participation « à la carte » ou abonnement annuel.

LES Récrés' Artistiques...



**Vacances d'hiver en BLANC « emmitoufflés » et « cocoonés »
Du 25 février au 11 mars**

Un programme de stages et de sorties riche et varié à se procurer au mois de janvier au secrétariat de la MJC.

Un minimum de participants étant requis, pensez à vous inscrire au plus tôt pour faciliter l'organisation des activités.

Bon à savoir :

Le calendrier de la rentrée vous a dépassé ? En fonction des disponibilités, les inscriptions en cours d'année sont toujours possibles et, si vous hésitez, l'association vous offre un cours d'essai ! Sachez qu'il reste quelques places dans certaines activités pratiquées à Villandry, Druye et Ballan-Miré.

En savoir +

Maison des Jeunes et de la Culture

Accueil : Parc de Beauverger - 34, rue du Commerce, 37510 Ballan-Miré

Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30

En période de vacances scolaires, il est préférable de téléphoner avant de se rendre à la MJC.

Tél/Fax : 02 47 67 69 63 / **Portable :** 06 70 64 76 16

mjc.ballan@wanadoo.fr - <http://mjcballan.free.fr/>

Ne manquez pas...

**Le Salon de Peinture et de Sculpture
Samedi 28 et dimanche 29 janvier**

Les artistes tourangelles Setsuko UNO et Michèle MINIERE sont nos invitées d'honneur de l'édition 2012

Lieu d'exposition-vente : Centre d'animation de la Haye, Ballan-Miré

Tout public. Entrée libre de 10h à 18h

Un espace petite restauration est proposé aux visiteurs.



(c) Michèle MINIERE - Setsuko UNO

ANIMATION DE LA VIE LOCALE

VFC Villandry Football Club

Notre club entame un très bon début de championnat et de coupe, dans une très bonne ambiance, et avec des résultats pour l'instant très satisfaisants. Quelques Colombiens viennent déjà nous voir, et passer un bon moment de convivialité en notre compagnie. Nous espérons en rencontrer encore plus à l'avenir.

Nous vous informons également que le club prévoit de faire une soirée dans la salle des fêtes de Villandry le samedi soir du 28/01/2012. Nous vous informerons en temps et en heure pour les réservations. Nous espérons d'ores et déjà, vous compter parmi nous à l'occasion de cette soirée, et vous croiser bien entendu régulièrement au fil de l'année. A bientôt.



Président Sébastien MIAN

PS : Eventuellement pour la création d'une deuxième équipe l'an prochain, merci de transmettre vos coordonnées au plus tôt par mail (au mail : vfc.seb@gmail.com).



L'Association Stars TREC

L'Association Stars TREC a pour but de valoriser la pratique de l'équitation et notamment du tourisme équestre sur Villandry et ses environs. Elle soutient également les équipes engagées en compétition de T.R.E.C. (Techniques de Randonnée Équestre en Compétition), du centre équestre l'Alezane. Pour atteindre ces buts, elle organise diverses manifestations ouvertes à tous et notamment un rallye cyclo-équestre qui a eu lieu le 2 Octobre dernier.

Cette année encore, le beau temps aura été de la partie pour l'organisation de ce cinquième rallye. La formule est désormais bien rodée pour les cavaliers et cyclistes : le matin, un parcours de 12 kilomètres jalonné de questions sur Villandry et sa région et diverses épreuves à pied, l'après-midi, pour s'affronter dans une ambiance bon enfant. Un groupe de l'Association des

Cavaliers Randonneurs d'Indre et Loire s'est encore joint à nous, cette année. Le succès de cette journée ne se dément pas et chaque année le nombre de participants augmente. Presque 80 participants se sont joints à nous pour passer un agréable moment et nous espérons les revoir, ainsi que de nouveaux venus et curieux que nous accueillerons avec plaisir, dès l'année prochaine.

Manifestations 2012

Nous espérons renouveler le succès de l'année dernière avec la fête du Printemps qui aura lieu le 18 Mars. Au programme, défilé de cavaliers déguisés dans les rues de Villandry et jeux à cheval.

La quatrième balade nocturne piétons-cavaliers se tiendra le 7 Avril. Après un repas ensemble (non fourni par l'association), piétons et cavaliers partiront en nocturne (allure obligatoire pour les cavaliers : le pas) pour un parcours d'une heure environ. À l'arrivée, les boissons chaudes seront offertes.

L'année continuera avec l'organisation de l'intendance du T.R.E.C. du centre équestre l'Alezane, le 3 Juin, avec buvette et grillades, et enfin le 7 Octobre, nous nous retrouverons pour le sixième rallye cyclo-équestre de Villandry.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à consulter le site de l'association : <http://stars-trec.org> ou appelez Alice DESTREM (Présidente) : 06 77 18 72 36 / Jean VERDIER (Trésorier) : 06 63 91 75 97.



LA PERDRIX est une association qui permet aux enfants scolarisés à Villandry d'être accueillis avant et après l'école, soit : Lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h30 dans les locaux partagés avec le centre de loisirs et mis à disposition par la Mairie. Les enfants peuvent évoluer dans trois salles, pour le goûter et les activités. Lorsque la météo le permet, les enfants peuvent profiter de la cour de l'école maternelle.

QUE FAIT-ON A LA PERDRIX ?

Des activités variées sont proposées aux enfants: activités manuelles, jeux de société, jeux sportifs (basket, vélos, trottinettes...). L'équipe d'animation est composée de Françoise, Lisbeth, Christèle et Bérangère, recrutée depuis le 3 novembre et à qui nous souhaitons la bienvenue !

Dans le respect du rythme de chacun, une salle de temps calme a été ouverte : aménagement d'un espace pour la lecture (bibliothèque et canapés) ainsi qu'un espace donnant la possibilité aux enfants qui le souhaitent de faire leurs devoirs.

Tout au long de l'année, des temps forts d'animation seront proposés : fête de Noël, carnaval, œufs de Pâques, fête de fin d'année...

La Perdrix est donc un lieu ludique et pédagogique où les enfants apprennent l'échange, le partage et le vivre-ensemble.

QUI GERE LA PERDRIX ?

La Perdrix est une association loi 1901, composée d'un bureau dont les membres sont BENEVOLES, donnant ainsi un peu de leur temps personnel au service de la collectivité.

Le bureau est constitué de parents, à la volonté d'apporter aux enfants de Villandry une qualité de prise en charge sur le temps périscolaire.

Ce bureau a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale du 23 septembre 2011 : Elodie BOUKET, Isabelle GRACIEUX, Karinne SERPAULT, Florence VINCENDEAU, Claire TAYON, Patricia HUARD, Sylvain DOUSSARD, Marie-Noëlle PELTIER, Nathalie VERGEZ BERTHIER, Sandra FOUQUET et Maud VENANCIO.

Ensemble, nous élaborons, proposons et renouvelons des projets d'activités et d'animations adaptés aux enfants dans le but de favoriser leur éveil et leur autonomie.

Sur le terrain, les quatre animatrices salariées de l'association mettent en place ces activités, toujours en partenariat avec le bureau. C'est donc une véritable démarche collective que propose la Perdrix.

COMMENT S'INSCRIRE A LA PERDRIX ?

En retirant un dossier d'inscription toute l'année auprès des animatrices, aux heures d'ouverture de l'accueil périscolaire. Les inscriptions sont donc toujours possibles, un imprévu pouvant toujours arriver.

La Perdrix est là !

N'hésitez pas à demander toutes informations complémentaires aux animatrices ou aux membres du bureau.

Enfin, la PERDRIX étant une association créée pour les enfants Colombiens, elle a besoin de parents pour continuer à exister : vous pouvez rejoindre le bureau ou proposer un peu de votre temps de façon ponctuelle. Tout engagement sera le bienvenu !

Nous vous souhaitons une bonne année scolaire et un excellent vol à la PERDRIX !



ACCUEL PERISCOLAIRE DE VILLANDRY LA PERDRIX

3 rue de Munat, 37510 VILLANDRY - ☎ 02 47 43 52 73

ANIMATION DE LA VIE LOCALE



L'amicale des sapeurs pompiers et sa section de jeunes sapeurs pompiers (J.S.P.)

Les personnes à contacter sont :

Le chef de centre : Sergent chef VALIER-BRASIER Laurent
06 27 86 50 53

Le président de l'amicale : Sergent/chef GIRARD Alain au
02 47 93 13 95

Le responsable des J.S.P. : Caporal VALIER-BRASIER Franck
au 06 81 76 18 90

Les JSP du BEC du CHER se sont classés 14^{ème} au concours de manœuvre sur 52 équipes.

La section de J.S.P. a recruté 4 jeunes : MICHENEAU Jeremy, HALOIN Arthur, MORANGE Pierre et DELALANDE Andrea. La section de jeunes sapeurs pompiers se compose de 13 jeunes de 12 à 17 ans.

La section s'est distinguée dans différentes disciplines sportives pendant la saison 2010-2011.

Pour la saison des cross 2010-2011, 19 coupes ont été gagnées en 3 catégories pour 6 cross départementaux :

- Benjamin 6 coupes
- Minimes 4 coupes
- Cadets 5 coupes
- Cadettes 4 coupes

Tous ont été sélectionnés pour le cross régional dans le Loir et Cher le 05/02/11.

Ils sont arrivés : CORNELIE Ameline 8^{ème}, ROLLAND Dimitri 19^{ème}, DUCHIRON Theo 19^{ème}, HUCK Nina 8^{ème}, DELUGRE Raphael 10^{ème} et VERGNOL Baptiste 13^{ème}.

Les Cadets ont été sélectionnés pour le cross national de Marmande (47) où Baptiste termine 128^{ème} et Raphael termine 74^{ème}.

Le centre de secours et d'intervention du BEC du CHER est constitué de 14 sapeurs pompiers dont 2 filles, le centre a effectué environ 150 interventions en feux, secours à personnes et opérations diverses.

Pour assurer le bon fonctionnement, le personnel a effectué 330 heures de stage et 8 heures de recyclage secourisme par sapeurs pompiers.

Le centre de secours du BEC DU CHER organisera deux sessions de secourisme au cours de l'année 2012. Les cours se dérouleront le soir à partir de 19h30 au centre des sapeurs pompiers à Savonnières. Pour tout renseignement et pour vous inscrire, merci de prendre contact auprès des sapeurs pompiers ou en téléphonant au 02 47 93 13 95 le soir ou au 06 99 45 25 89.



LE PRÊT IMMO%

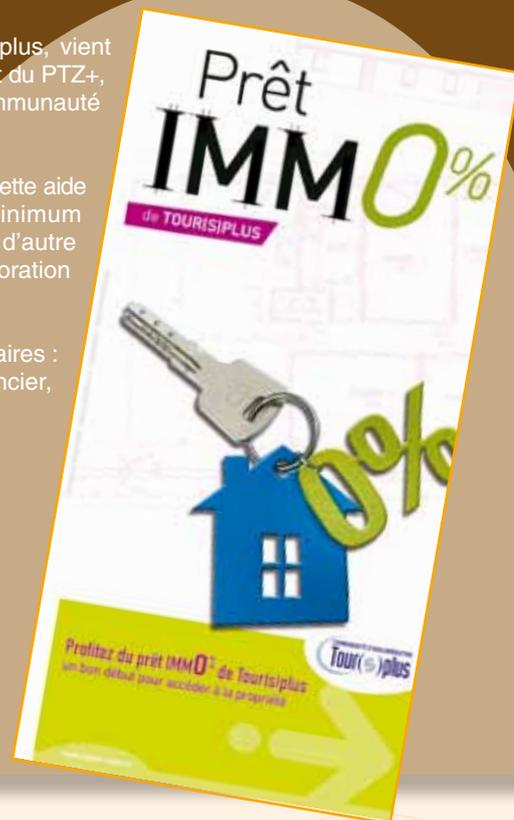
Forte de son succès enregistré depuis 2009, la Communauté d'agglomération Tour(s)plus vient de reconduire son prêt Imm0%, dispositif visant à aider les ménages modestes à accéder à la propriété, jusqu'à la fin 2013.

Le prêt Imm0%, d'une durée de 15 ans dont les intérêts sont pris en charge par Tour(s)plus, vient majorer le prêt à Taux Zéro Plus (PTZ+) de l'Etat. Il est ouvert aux primo-accédants bénéficiant du PTZ+, sous conditions de ressources et dont l'un des 2 co-emprunteurs réside ou travaille sur la Communauté d'agglomération, et souhaite acquérir un logement sur l'une des communes de Tour(s)plus.

Au titre de la mise en œuvre du nouveau PLH 2011-2016, Tour(s)plus a, en outre, bonifié cette aide communautaire, d'une part, en augmentant le montant du prêt qui varie désormais de 15 000 € minimum pour une personne et 40 000 € minimum pour un ménage de 6 personnes et plus et, d'autre part, en l'ouvrant à l'acquisition dans l'ancien sous réserve de la réalisation de travaux d'amélioration énergétique.

La Communauté d'agglomération a confié la distribution du prêt Imm0% à six banques partenaires : la Caisse d'Epargne Loire Centre, le Crédit Agricole de la Touraine et du Poitou, le Crédit Foncier, le Crédit Immobilier de France, le CIC banque CIO-BRO et le Crédit Mutuel du Centre.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
Tour(s)plus



Le RAM :

Relais Assistantes Maternelles

Lieu d'information et de formation, point de rencontre et d'échange, espace d'écoute, de soutien et d'accompagnement, le relais assistantes maternelles intercommunal itinérant est un service gratuit de proximité à l'écoute des besoins des parents et des assistantes maternelles, afin d'assurer le meilleur accueil dans l'intérêt de l'enfant.

Des animations, destinées aux assistantes maternelles et aux enfants, ont lieu sur Villandry de 9h à 11h30/12h les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis du mois au « Café des Amis »

Une permanence pour les parents et les assistantes maternelles est assurée sur Villandry de 14h à 17h au « Café des Amis » les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois (*sauf quand le mois commence par un jeudi, la semaine 1 est la première semaine entière du mois*).

Pour tous renseignements, demande de rendez-vous ou dans le cadre d'une recherche d'assistante, vous pouvez contacter Anne NOBRE : tél. : 06.30.80.83.15, e-mail : service.ram@fr.oleane.com.

Rénover sa maison et mieux isoler : des expériences réussies

Depuis quelques années, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine suit des chantiers de réhabilitation et d'écoconstruction menés par des particuliers sur le territoire. Il souhaite mettre à profit les expériences réussies en les partageant avec le plus grand nombre.

Dans une maison ancienne, ou une vieille grange les questions d'isolation et de confort thermique s'apparentent à un vrai casse-tête. Pourtant des solutions existent! C'est ce que vous propose de découvrir le Parc en mettant à votre disposition des fiches techniques en téléchargement sur le site du Parc. Vous y retrouverez des exemples de travaux d'isolation, d'installation de chaufferie bois, de réhabilitation, de phytoépuration...

Chacune des fiches présente les travaux menés par les propriétaires, le budget nécessaire et la performance énergétique. Des schémas vous permettent de mieux comprendre les démarches utilisées. Celles-ci respectent au mieux les principes de l'écoconstruction et du bioclimatisme et offrent ainsi un plus grand confort tout en réduisant la facture énergétique.



Pour en savoir plus : rendez-vous sur le site du Parc www.parc-loire-anjou-touraine.fr, rubrique Centre de ressources, puis Fiches techniques.

Maison du Parc – 15 avenue de la Loire 49730 Montsoreau – tél. 02 41 38 38 88 – maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr
Bureaux du Parc – 7 rue Jehanne d'Arc 49730 Montsoreau – tél. 02 41 53 66 00 – info@parc-loire-anjou-touraine.fr



Des rendez-vous incontournables à la Maison du Parc !

En 2012, le Parc met vos sens en éveil ! Vous ne regarderez plus jamais la nature comme avant. Expériences garanties pour deux expositions originales présentées à la Maison du Parc :

Exposition « O »

A trop « voir » les choses, on oublie de les « regarder ». C'est en partant de cette réflexion que le photographe Simon Jourdan propose une manière originale de redécouvrir les paysages de cours d'eau de notre région. Avec l'utilisation de la 3D, les reliefs se dessinent et les volumes s'animent pour un tout autre regard.

Lunettes 3D fournies.
Du 1^{er} mars au 17 juin à la Maison du Parc



"Les chauves-souris vous mettent la tête à l'envers"

Animal méconnu, mammifère surprenant, la chauve-souris ne fait rien comme tout le monde... Vivant à proximité des habitations, dans les jardins ou les cavités, elle a plus d'un secret à dévoiler. Reproduction, vie sociale, alimentation et menaces... une vie trépidante pour cet animal qui ne vous laissera pas indifférent.

Du 30 juin au 7 novembre



Photo : Louis-Maire PREAU

Horaires d'ouverture 2012

Vacances scolaires de mars et novembre (toutes zones)
du mardi au samedi de 10h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00
le dimanche, ouverture à 10h30

Avril, mai, septembre, octobre :
tous les jours de 09h30 à 13h00 et 14h00 à 18h00 (fermeture le lundi en avril et octobre)
le dimanche, ouverture à 10h30

Juin, juillet et août :
tous les jours de 09h30 à 19h00
le dimanche, ouverture à 10h30

Fermeture annuelle du 31 octobre au 31 mars
(Sauf vacances scolaires et groupes)



Maison du Parc - 15 avenue de la Loire 49730 Montsoreau - tél. 02 41 38 38 88 - maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr
Bureaux du Parc - 7 rue Jehanne d'Arc 49730 Montsoreau - tél. 02 41 53 66 00 - info@parc-loire-anjou-touraine.fr



AGENDA DES FESTIVITÉS

MANIFESTATIONS

2 au 11 décembre 2011 : Exposition « D'un monde à l'autre », MJC, Pavillon Heller, Ballan-Miré
10 et 11 décembre 2011 : Village de Noël, MJC, Centre Ville de Ballan-Miré
11 décembre 2011 : Concert de l'Ensemble Musical de la Confluence, 14H30, Eglise de Ballan-Miré
16 décembre 2011 : Noël Ensemble, Association Villandry Village, Place de la Mairie, Villandry

7 janvier 2012 :

Voeux du Maire, Salle des Fêtes de Villandry

27 janvier 2012 : Assemblée générale de Villandry Village, Salle associative de Villandry
28 janvier 2012 : Soirée organisée par le VFC, Salle des Fêtes de Villandry

5 février 2012 : Loto des AFN (après-midi), Salle des Fêtes de Savonnières

19 février 2012 : Concert de l'Ecole de Musique, Salle des Fêtes de Savonnières

4 mars 2012 : Bal des AFN (après-midi), Salle des Fêtes de Savonnières

10 mars 2012 : Concours de belote, Villandry Village, Salle des fêtes de Villandry

18 mars 2012 : Fête du Printemps, Stars TREC

25 mars 2012 : Carnaval, Villandry Village

7 avril 2012 : Balade nocturne piétons-cavaliers, Stars TREC

15 avril 2012 : Concert de l'Ensemble Musical de la Confluence, avec la présence d'une harmonie invitée, Centre d'animation de La Haye, Ballan-Miré

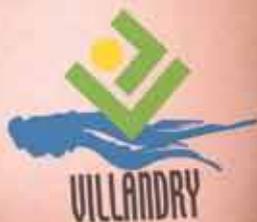
12 mai 2012 : Concert de l'Ensemble Musical de la Confluence, avec la participation de la Batterie Fanfare « La Renaissance » de Joué les Tours, théâtre de verdure de Villandry

2 juin 2012 : « Rillons ensemble », Villandry Village, Stade municipal de Villandry

3 juin 2012 : Intendance du T.R.E.C., Stars TREC

7 juillet 2012 : Concert des 4 Saisons, Place de la Mairie, Villandry

7 octobre 2012 : Rallye cyclo-équestre, Stars TREC



Château de Villandry Expositions 2012

Exposition événement dans les jardins, du 21 mars au 21 mai 2012 : « le voyage du pollen » en partenariat avec le Comité Français d'Observation des Allergies

SAISON ARTISTIQUE : DEUX EXPOSITIONS (visibles dans le cadre de la visite du château)

Pierre Miltgen, peintures, de mars à mai 2012
Charlotte Thodey, peintures, de juin au 11 novembre 2012

